

Séminaire
de lancement

Seminario
di lancio

Incl



Mardi | Martedì
3 déc. 2019
A CROTS -11h
Espace Morgon

Bien Vieillir Invecchiare Bene

DOSSIER DE PRESSE



Séminaire de lancement : Bien vieillir

Mardi 3 décembre 2019 à partir de 11h à l'Espace Morgon à Crots.

Mme Chantal EYMELOUD a le plaisir de vous inviter à une conférence de presse de présentation du projet le Mardi 3 décembre 2019 à l'Espace Morgon à CROTS à 12h30.

Il sera suivi d'un déjeuner sur place.

POUR RAPPEL :

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon, en sa qualité de chef de file du programme ALCOTRA Terres Monviso – InCL : Bien vieillir est heureuse d'inviter, en partenariat avec la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras et la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, l'ensemble des professionnels, bénévoles et personnes investies dans le Bien Vieillir pour le séminaire de lancement du projet.

Ce projet européen, cofinancé par le fonds Interreg ALCOTRA et les trois communautés de communes, ambitionne la mise en place d'une dynamique de collaboration sur le territoire franco-italien des Terres Monviso, afin de favoriser le maintien en bonne santé d'une population vieillissante, en lui assurant qualité de vie et qualité des services.

Durant cette journée, après une présentation des partenaires et du projets, trois ateliers seront animés par le CODES 05, par le groupement hospitalier de territoire des Alpes du Sud et par le Consorzio Monviso Solidale sur les trois thématiques suivantes :

- **Prévention** : Le projet répond à un enjeu fort de décloisonnement de la prévention et du soin, en développant la formation, le travail en réseau et des programmes validés de promotion de la santé des personnes âgées.
- **Télé médecine** : Le recours aux nouvelles technologies, et notamment à la télétransmission des données ainsi que l'assistance à domicile peuvent être une réponse aux problématiques de nos territoires.
- **Guichets uniques** : Le défi du projet est de construire et d'expérimenter un réseau de services de proximité proposés pour permettre une gestion locale des problématiques socio-sanitaires de premier niveau, avec le support d'un réseau efficace de services et l'intervention d'opérateurs pluridisciplinaires.

Enjeux et contexte

Le projet Terres Monviso – InCL se déroulera sur l'ensemble des Terres Monviso, regroupement de 116 communes frontalières au Sud du Mont Viso, localisées sur la Provincia di Cuneo pour la partie italienne et sur les Départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence pour la partie française.

L'idée forte du projet s'est basée sur les caractéristiques communes du territoire transfrontalier concernant l'offre socio-sanitaire, marquée par la multitude d'opérateurs, d'une part, et les caractéristiques géographiques des Terres Monviso et celles de sa population, d'autre part. La zone rurale de montagne des Terres Monviso est caractérisée par un fort isolement, dû à l'emplacement géographique des pôles urbains qui concentrent les services à la personne ; un fort taux de population âgée ; une faible densité résidentielle ; la présence réduite de médecins et de cabinets de spécialistes ; des problèmes logistiques de mobilité ; des difficultés connexes au manque de couverture du réseau Internet ; un dépeuplement et un éloignement des générations les plus jeunes ; une non rentabilité économique des services à la population.

Il est de fait nécessaire d'accompagner le territoire vers des solutions pérennes et alternatives à la centralisation des services dans les pôles les plus urbains des fonds de vallée, afin de garantir, surtout pour les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, malades), des conditions minimums d'assistance sociale et sanitaire, en proposant des services ciblés, accessibles et en continu, d'une part en capitalisant sur ceux déjà existants, et d'autre part, en les intégrant à d'autres innovations.

C'est dans ce cadre que le défi du projet de construire et d'expérimenter un réseau de services médico-sociaux de proximité est proposé pour permettre une gestion locale des problématiques socio-sanitaires de premier niveau, avec le support d'un réseau efficace de services et l'intervention d'opérateurs pluridisciplinaires, s'appuyant sur la télémédecine, et ce dans le but de mener une action forte de prévention, en contrôlant de façon constante l'état de santé et en limitant les interventions d'urgence.

Les principaux objectifs du projet

L'objectif général du projet vise à améliorer la prise en charge médico-sociale des plus fragiles : Aînés, Saisonniers, Touristes en dehors de leurs repères nationaux.

En effet, le projet Terres Monviso - Incl vise à appréhender de façon intégrée les services médico-sociaux à la personne, afin d'accompagner le vieillissement de la population dans des conditions de bonne santé.

En mettant au centre les patientèles, cette innovation orientée vers le patient et organisationnelle sera possible grâce à des partenariats inédits obtenus par une longue gestation du projet qui a permis de couvrir l'ensemble des problématiques : prévention, médecine de campagne et de ville, médecine hospitalière et interventions sociales.

Cet objectif principal se décline en deux objectifs spécifiques :

1- RÉDUIRE LES COÛTS FINAUX DES INTERVENTIONS D'URGENCE. Le projet concourt à doter le territoire d'un maillage équilibré prenant en compte le cloisonnement en vallée de ce dernier, ainsi que les interventions à domicile pour les cas les plus complexes.

L'objectif spécifique vise à disposer de pré-signallements adéquats permettant d'anticiper une dégradation de l'état de santé global du patient et à prévenir des déclenchements d'interventions d'urgence notamment, en s'assurant de la bonne orientation du patient par un diagnostic renforcé par la télétransmission.

2- METTRE LA PERSONNE AU CENTRE DES INTERVENTIONS MEDICO-SOCIALES.

Le projet place la notion de santé globale au cœur de son intervention, en faisant intervenir conjointement une pluralité d'intervenants traditionnellement sectorisés. L'objectif spécifique se décline par la mise en réseau des intervenants, publics et privés, par la coopération en opérateurs.

Les financements

Par Pays

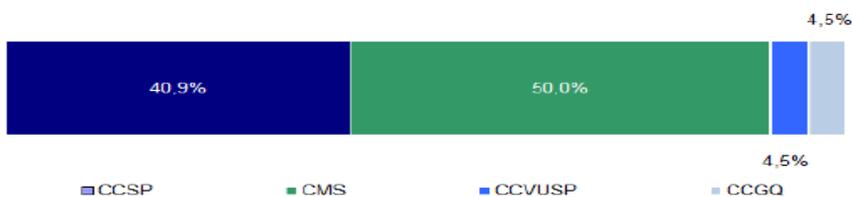
La répartition 50% - 50% entre la France et l'Italie est le résultat d'une réalisation commune des actions au niveau transfrontalier.

Au niveau des WP, l'équilibre est également présent même si on peut noter une mise en œuvre française du WP1 plus importante et une mise en œuvre italienne du WP3 plus conséquente. Ceci s'explique par le fait qu'un personnel français est recruté et mutualisé entre les 3 Communautés de communes (WP1) alors qu'en Italie, il est fait appel à des prestations de service (WP3).



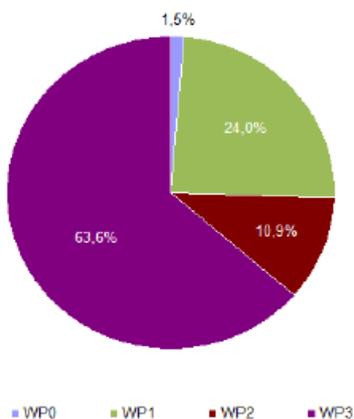
Par Partenaires

La distribution des dépenses entre partenaires est, malgré les apparences, homogène. En effet, des dépenses mutualisées côté français ont été confiées au chef de file afin d'en assurer la meilleure efficacité et efficience possible. La CCSP et le CMS faisant appel à deux délégués chacun, le partenariat transfrontalier regroupe huit structures.



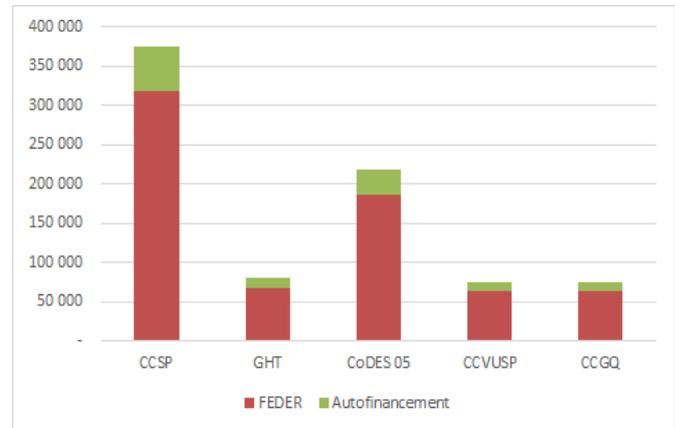
Par Activités (WP)

Une partie conséquente (24%) du budget est dédiée à la gouvernance et la gestion du projet : sont comprises dans ce WP, outre ceux pour la tenue du COPIL et du COTEK, la plupart des frais de personnel mobilisés pour la conduite des deux autres WP et ce afin d'assurer une conduite optimale des opérations. L'effort de communication est légèrement supérieur à 10 % et le WP3, expérimental, concentre bien évidemment les moyens les plus importants (63,6%).



Par fonds / FRANCE

FRANCE	FEDER	Autof.	S.Total
CCSP	319 139 €	56 319 €	375 458 €
GHT	68 000 €	12 000 €	80 000 €
CoDES 05	185 953 €	32 815 €	218 768 €
CCVUSP	63 455 €	11 198 €	74 652 €
CCGQ	63 453 €	11 198 €	74 651 €
	700 000 €	123 529 €	823 529 €
ITALIE	700 000 €	123 529 €	823 529 €
TOTAL	1 400 000 €	247 058 €	1 647 059 €



Les porteurs du projet

Communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP) - Chef de file. Dans le cadre de la loi NOTRe, et après plusieurs années de travail, la fusion des Communautés de communes de l'Embrunais et du Savinois a créée, au 1er janvier 2017, la Communauté de communes Serre-Ponçon. Elle regroupe 17 communes, Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crévoux, Crots, Embrun, Le Sauze du Lac, Les Orres, Pontis, Prunières, Puy-Sanières, Puy Saint Eusèbe, Réallon, Saint-André d'Embrun, Saint-Apollinaire, Saint-Sauveur, Savines le Lac et compte 16 419 habitants.

Conorzio Monviso Solidale (CMS) - Coordinateur national. Consortium de communes constitué pour la gestion des services d'assistance sociale, au sens de l'article 31 de la loi Dgls 267/2000. Il regroupe 58 communes. Son organisation s'est adaptée dans le temps aux évolutions des services sociaux, en particulier depuis l'entrée en vigueur de la loi nationale 328/2000 et de la loi régionale piémontaise n.1/2004 qui en a découlée.

Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) Créée le 1er janvier 2017 de la fusion des Communautés de communes de la Vallée de l'Ubaye et de l'Ubaye Serre-Ponçon, elle regroupe 13 communes, Barcelonnette, Jausiers, Saint-Pons, Faucon-de-Barcelonnette, Les Thuiles, La Condamine-Châtelard, Uvernet - Fours, Enchastrayes, Méolans-Revel, Le Lauzet-Ubaye, Val d'Oronaye, Saint-Paul-sur-Ubaye et Ubaye Serre-Ponçon et compte 7 790 habitants.

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ) Fusion au 1er janvier 2017 des deux Communautés de communes du Guillestrois et du Queyras, elle regroupe 16 communes, Abriès, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eygliers, Guillestre, Molines-en-Queyras, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Ristolles, Saint-Clément sur Durance, Saint-Crépin, Saint-Véran, Vars et compte 8 184 habitants.

Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Hautes-Alpes (CODES 05). Association loi 1901, membre d'un réseau national d'Éducation pour la Santé, le CODES 05, déléataire de la CCSP, a pour objet de développer l'éducation et la promotion de la santé sur le département des Hautes-Alpes. Trois axes de travail seront proposés dans ce projet : la formation, le travail en réseau et l'animation de programmes validés en promotion de la santé des personnes vieillissantes.

Groupement hospitalier des Alpes du Sud (GHT). Les professionnels de cinq centres hospitaliers de territoire qu'il rassemble ont vu dans le GTH - déléataire de la CCSP - l'opportunité de consolider l'offre hospitalière publique de soins sur les départements des Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes, en garantissant une gradation des parcours de santé et un égal accès aux soins pour tous. Un accord spécifique avec l'Ubaye a été signé en raison de spécificités organisationnelles et son rattachement formel est en cours d'instruction.

Azienda Sanitaria Locale Cuneo 1 (ASL Cn1) Déléataire du CMS, l'agence sanitaire à personnalité juridique autonome aux sens de la loi italienne D.LVO 502/92. Elle fait partie du système de soins de la Région Piémont. Elle a pour but la promotion et la tutelle de la santé, individuelle et collective, de la population en garantissant les services essentiels d'assistance médicale, comme prévu par les lois nationale et régionale. Elle est en charge de l'analyse des besoins de santé et de l'organisation des services sanitaires qu'elle exerce en assurant des services de prévention, de diagnostic, de soin et de réhabilitation en interne ou par l'intermédiaire de professionnels qu'elle accrédite.

Conorzio Socio-Assistenziale del Cuneese (CSA Cn)

Déléataire du CMS, ce regroupement de collectivités locales, a été créé selon les dispositions de la L.R. n°1 de 2004 qui institue des organismes publics de sécurité sociale proposant des services à la population afin de garantir une meilleure qualité de vie. Il regroupe 53 Communes des vallées Maira, Stura, Pesio, Gesso et Vermenagna, et la ville de Cuneo. Le Consortium propose de favoriser le bien-être à la personne, la lutte contre le malaise social et l'amélioration de la qualité de vie des communautés locales.

Bien Vieillir Invecchiare Bene



Contacts presse



Interreg

ALCOTRA

TERRES MONVISO | IncL

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA

CoDES 05

Pascale **Mélot** - Directrice - 04 92 53 58 72 - codes05@codes05.org

CCSP

Olivia **Ponce** - Responsable pôle culture et communication - 04 92 43 76 21
o.ponce@ccsreponcon.com